

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
18/02/2021

Dossier complet le :
03/03/2021

N° d'enregistrement :
2021-ARA-KKP-02991

1. Intitulé du projet

Agrandissement d'une retenue d'eau pour atteindre une capacité 110 000 m³ destinée à l'irrigation agricole de 113 ha.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ASL d'EAUteville

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Thibault AUDOUARD, Président de l'ASL d'EAUteville

RCS / SIRET

8 8 7 4 8 6 7 1 0 0 0 0 1 5

Forme juridique

Association Syndicale Libre

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|-----------------------------------|--|
| 10 | 120m linéaires de ruisseau où sera installé l'ouvrage de stockage d'eau. |
| 16 | Surface irrigable de 113 ha. Zone humide impactée noyée sur une surface de 2 480m ² . |
| 21 | Surface de la lame d'eau de 17 977m ² . Hauteur de la digue projet de 7,7m. Ouvrage non classé. Prélèvement supérieur à 5% du module du cours d'eau. Vidange D300mm |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Il s'agit de l'agrandissement d'un étang par la création d'une digue en terre compactée, en aval direct de celle existante. Les travaux consisteront également à la mise aux normes de l'ouvrage par l'installation d'un débit réservé au ruisseau, agrandir la section du déversoir de crue et la mise en place de la conduite de vidange.

La retenue existante est donnée pour un stockage de 12 000 m³ mentionné en 1997, et l'agrandissement jusqu'à un volume d'eau de 110 000 m³.

4.2 Objectifs du projet

. La retenue projetée est d'une capacité de 110 000 m³. Le volume d'eau stocker satisfait 3 grands objectifs :

- Irriguer les parcelles agricoles
- Servir de réserve incendie
- Favoriser une biodiversité inféodée au milieu aquatique ou semi-aquatique (oiseaux, batraciens, odonates, etc) ;

Le projet d'accès à l'eau portée par l'ASL d'EAUteville s'inscrit dans l'objectif d'améliorer et sécuriser l'alimentation des animaux des exploitations pour attendre l'autonomie alimentaires, et ainsi diminuer les achats externes.

Des intrants pourront être supprimés grâce à la réalisation du projet. L'autonomie alimentaire est l'objectif primordial pour ces exploitations. Le tableau suivant montre le détail des achats en fourrages pour l'alimentation des animaux et les prix, des bénéficiaires de la future retenue d'eau.

Aussi, pour le producteur de lait adhérent à l'ASL d'EAUteville, sa production passera de 210 000 litres de lait à 330 000 Litres sans augmenter sa surface en maïs, mais en ayant un apport d'eau raisonnable et suffisant pour obtenir une meilleure qualité protéiq

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le planning suivant est envisagé :

1. Aménagement des parcelles pressenties comme zone de compensation : aménagement du terrain avec des rigoles pour diffuser l'eau sur la parcelle en suivant la pente naturelle et rehausser le lit du ruisseau.
2. Pêche des tritons situés dans la marre pour les protéger de la phase de travaux. Un nouvel habitat approprié sera défini à l'aide du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien de La Loise et la Toranche.
3. Mise en défens des secteurs à protéger notamment les arbres à cavités.
4. Captage du ruisseau en amont la retenue existante par la pose de collecteurs canalisant l'eau pour assainir le site de construction. Un fossé central permettra de drainer le plus possible les eaux. Construction de 3 bassins de décantation pour limiter le départ de fines.
5. Agrandissement de la retenue d'eau : bien avant de démarrer, nous aurons convenu avec l'entrepreneur des surfaces nécessaires pour le stockage de la terre en attente de réutilisation, où seront stockés les matériaux à évacuer ainsi que leur destination. Aménagement de merlons encerclant les matériaux en attente pour éviter le départ de fines. Construction de l'ancrage et élévation de la digue en terre compactée.
6. Finition par la construction du déversoir. Pose du tuyau de contournement des eaux qui vont du collecteur du ruisseau en rive gauche, pour rejoindre le ruisseau en aval.
7. La terre propice à l'établissement d'une nouvelle zone humide sera modelée dans le but de favoriser l'implantation de plantes caractéristiques des zones humides. Aménagement de rigoles et des peignes permettant la diffusion de l'eau.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Irrigation à partir de la station de pompage de 160 m³/h.

Un compteur volumétrique sera installé en sortie de pompage.

Il sera assuré une inspection visuelle annuelle du site dite de routine. En plus, elle devra s'effectuer notamment lors des événements pluvieux si possible de fréquence mensuelle.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Modification d'une autorisation environnementale

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|--|----------------------------------|
| Hauteur de la digue par rapport au terrain naturel | 7,7m |
| Surface du plan d'eau | 17 977m |
| Volume d'eau stocké | 110 000 m3 |
| Linéaire de digue | 145m |
| Déversoir | P 1m et L 3,4m en béton empierré |
| Revanche | 0,4m |
| Vidange en 5,7 jours | Diamètre 300mm |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu-dit Pin Fournand
69610 HAUTE-RIVOIRE

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 ° 23 ' 49 " E Lat. 45 ° 44 ' 03 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Le dossier Loi sur l'eau a été envoyé en DDT69 en février 2021. Une étude d'incidence a été réalisée.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site le plus proche est à 1,36km, nommé ZNIEFF type 1 nommée « Haute-Rivoire, zone de la Bourrie », code 820031426 |
| En zone de montagne ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Aucune zone humide n'a officiellement été répertoriée. Cependant à partir des investigations de terrain c'est une surface de 2480 m ² qui sera impacté par le nouvel ouvrage. Une compensation d'une surface de 7300m ² sera réalisée par l'aménagement de parcelles situées dans le même bassin versant. |

| | | | |
|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site Natura 2000 au titre de la Directive Oiseaux le plus proche est à 8,1 km. Cette zone est nommée « Plaine du Forez », code FR8212024. Le projet d'agrandissement de la retenue n'a aucun impact sur ce site on peut même penser qu'il participe de la conservation d'espèces adaptées à ce genre d'habitats. |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i> |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Stockage d'eau de 110 000m ³ . Remplissage uniquement sur la période du 1er novembre au 14 avril. Impact de 30% sur les ruissellements de ce haut bassin versant du projet. Maintien du débit d'étiage, l'ouvrage sera transparent aux écoulements du 15 avril au 31 octobre. Une conduite permettra ce contournement. Toute l'année, un débit réservé sera assuré pour le ruisseau en aval. Affluent du ruisseau de la Toranche en rive gauche, qui se jette dans la Loire. |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Excédent de 52 300m ³ de terre. Cette terre sera régaliée sur les parcelles agricoles appartenant aux exploitants adhérents à l'ASL d'EAUteville à proximité directe de l'ouvrage sur les côtés et en aval. |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Des moyens de protection du Tritons palmé seront mis en place ainsi que pour le Grand capricorne. Les arbres à cavités ne seront pas coupés. Ceci est décrit dans le dossier Loi sur l'eau. |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet est trop éloigné. |

| | | | | |
|------------------|--|---|--|---|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Sur une surface de 19 000 m2 de terrain agricole dont la retenue existante de 5 580 m2. |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Seulement durant les travaux qui dureront au plus 4 mois. Les engins de TP se déplacent pour la mise en place de la digue et des réseaux. |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | Seulement sur la durée des travaux. |

| | | | | |
|------------------|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| | <p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Emissions | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|---|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet permettra l'irrigation de cultures fourragères des agriculteurs adhérents à l'ASL d'EAUteville. |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Il existe une autre retenue de stockage d'eau sur le bassin versant du projet. Son volume estimé est de 300 m³. Elle ne possède aucun usage.

Il n'existe pas d'autre retenue d'eau sur le bassin versant.

Au regard de son volume d'eau stockée et de son état d'usage, l'incidence cumulée du projet et de cet ouvrage est quasi égale à l'incidence calculée pour le projet du ASL d'EAUteville. Ceci s'explique parce que cet ouvrage est transparent aux écoulements, il n'a donc pas d'impact quantitatif sur l'hydrologie de ce bassin versant.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Cf. annexe 7

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'étude d'incidence est proportionnée à l'envergure du projet, rédigée dans le dossier Loi sur l'eau. Toutes les mesures ont été prises pour éviter, réduire et compenser les impacts liés au projet. Celui-ci sera bénéfique pour le territoire, pour la biodiversité et pour l'économie sur une zone rurale.

Il n'est donc pas jugé nécessaire que le projet fasse l'objet d'une étude environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input checked="" type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7 : Courrier de soutien de la communauté de communes des Monts du Lyonnais.
Annexe 8 : Etude du ruisseau par le bureau d'étude ARALEP.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Haute-Rivoire

le,

11/02/2021

Thilbault AUDOUARD, Président de l'ASL d'EAUteville

Signature

